

Tarifs trimestriels Saison 2022/2023	
Cotisation annuelle à l'Ecole 20 €	
Eveil musical et Formation musicale seule	75,00
ELEVES SCOLARISES	
Formation musicale et instrumentale Initiation Comprenant 50mn cours collectif de formation musicale et 30mn de cours instrumental individuel	155,00
Formation musicale* et instrumentale** 1 ^{er} 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle cursus complet avec participation régulière à un ensemble au sein de l'école de musique* * formation musicale obligatoire jusqu'en fin de 1 ^{er} cycle acquis ** cours individuel de 30mn en 1 ^{er} cycle puis 45mn à partir du 2 ^{ème} cycle	155,00
Formation musicale* et instrumentale** 1er 2ème et 3ème cycle cursus partiel sans participation à un ensemble au sein de l'école de musique* * formation musicale obligatoire jusqu'en fin de 1er cycle acquis ** cours individuel de 30mn pour l'ensemble des cycles	205,00
ADULTES	
Cours instrumental ou vocal adultes - 30 minutes de cours individuel - 45 minutes de cours individuel avec participation régulière à un ensemble au sein de l'école de musique*	175,00 255,00
Cours instrumental ou vocal adultes - 30 minutes de cours individuel sans participation à un ensemble au sein de l'école de musique*	225,00
Ateliers ou ensembles de pratique collective seuls	55,00

^{*} voir conditions d'application au paragraphe 6.2 alinéa 6 du règlement intérieur consultable sur le site internet

Réductions familles (hors classes d'éveil) :

- -10% pour le deuxième élève d'une même famille
- -20% pour le troisième élève d'une même famille (et suivants)

En cas d'insuffisance de places dans une classe, les inscriptions en cursus complet seront prioritaires tout comme les résidents sausheimois.

L'inscription dans notre école de musique implique un engagement annuel.

La facture annuelle vous sera remise courant septembre et réglable comme indiqué ci-dessous.

Acompte à verser à l'inscription : 60€

(ce montant sera déduit du dernier versement)

Modes de règlement :

- règlement global par prélèvement le 5 octobre pour les classes d'éveil
- prélèvement bancaire trimestriel le 5 octobre, 5 janvier et 5 avril (hors éveil) pour un élève scolarisé
- prélèvement bancaire mensuel le 5 de chaque mois d'octobre à juin si 2 élèves et plus scolarisés (hors éveil)
- chèques vacances ANCV à réception de la facture annuelle ou chèque total à réception de facture pour toutes familles ne souhaitant pas souscrire au prélèvement.

Mise à disposition gratuite des instruments de musique

Tous les détails concernant la mise à disposition gratuite des instruments à vents et l'aide financière accordée pour la location des instruments à cordes frottés sont détaillés dans les articles 6.4 et 6.5 du règlement intérieur.

Adresse postale: Ecole de Musique de Sausheim 9 rue de Saint Louis 68390 SAUSHEIM

Tél: 03 67 100 300 / 06 11 17 05 49 Courriel: contact@emsausheim.fr

www.emsausheim.fr